

# Sauveteur Secouriste du travail – Maintien et Actualisation des Compétences

Référence SF2

## INFORMATIONS

 1 jour (7 heures)

### Publics concernés

- Personne titulaire du certificat SST ;
- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (nous consulter).

### Pré-requis

- Être titulaire du certificat SST
- Les titulaires d'un certificat APS (Acteur Prévention Secours) peuvent participer. Dans ce cas, le MAC ne leur permettra de maintenir et actualiser leurs compétences qu'en Sauveteur Secourisme du Travail.

### Objectifs pédagogiques

- Maintenir et actualiser les compétences du SST pour avoir la capacité d'intervenir efficacement dans une situation d'accident ;
- Maintenir ses compétences d'auxiliaire de prévention et ses réflexes en cas d'accident ;
- Se mettre à jour dans ses techniques selon le guide technique en vigueur

### Moyens pédagogiques

- Ordinateur et vidéo- projecteur ;
- Mannequins de réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson) et coupe de tête articulée ;
- Défibrillateur Automatisé Externe ;
- Matériel de simulation pour mise en situation ;
- Matériel de maquillage et de simulations de blessures (plaies, brûlures, doigt sectionné) ;
- Tapis de sol pour les exercices pratiques ;
- Documents et bibliographies techniques : Plan d'Action Prévention SST de l'INRS, et fiche synthèse des gestes de secours, fiches de scénari de mises en situations, plan d'intervention SST de l'INRS, support pédagogique SST du formateur ;
- Livret pédagogique aide-mémoire « Sauveteur secourisme du travail » de l'INRS est remis à chaque stagiaire et un autocollant.

### Méthodes pédagogiques

- Animation participative, directive et heuristique ;
- DTR (Démonstration en Temps Réel) et DJC (Démonstration Commentée Justifiée) : Démonstrations techniques du formateur, exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues, application des techniques montrées en amont par le formateur par les stagiaires ;

### Nombre de participants

- De 4 personnes minimum à 10 personnes maximum
- En dessous de 4 participants la formation n'est plus possible (réalisation de simulation d'accident).

### Intervenants

- Formateur titulaire du certificat de « Formateur SST » de niveau 1 habilité par l'INRS.

# Sauveteur Secouriste du travail – Maintien et Actualisation des Compétences

Référence SF1



## Evaluation et validation

Une évaluation est mise en place lors du Maintien et Actualisation des Compétences du SST.

Les critères d'évaluation SST figurant au document de référence et transcrits dans une grille d'habilitation (document INRS), utilisée lors de chaque formation Maintien et Actualisation des Compétences.

A l'issue de cette évaluation, une nouvelle carte de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

La non-réussite aux épreuves suivies lors d'une formation Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) fait perdre « l'habilitation SST ».

De la même manière, dans le cas où ce Maintien et Actualisation des Compétences ferait défaut, l'habilitation SST est suspendue à la date de fin de validité de sa carte de SST. A partir de cette date, il n'est plus autorisé à exercer en tant que SST.

Dans ces 2 cas, il conserve néanmoins son obligation d'intervenir pour porter secours à une personne en danger (art 223-6 du code pénal).

Afin d'être de nouveau habilité SST, il devra valider ses compétences lors d'une nouvelle session de MAC.

## Accueil

- Recueil du vécu des stagiaires en matière de secourisme et retours d'expériences sur les actions menées en prévention / ou secours ;
- Actualisation et révision à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST.
- Révision et actualisation des gestes d'urgence ;
- Actualisation de la formation en fonction de la réglementation ;
- Appréhender les risques de l'entreprise et de l'établissement ;
- Appréhender les modifications du programme.

## PROGRAMME 1/2

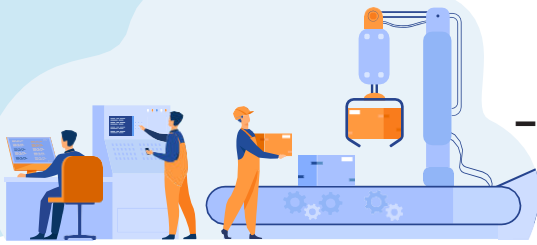
Domaine de compétence 1 : Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
  - Définir les différents éléments du message d'alerte ;
5. Secourir la victime de manière appropriée
  - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer ;
  - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques ;
  - Surveiller jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin dans ces situations :
    - La victime saigne abondamment ;
    - La victime s'étouffe ;
    - La victime se plaint d'un malaise ;
    - La victime se plaint de brûlures ;
    - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ;
    - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ;
    - La victime ne répond pas, elle respire ;
    - La victime ne répond pas, elle ne respire pas ;

# Sauveteur Secouriste du travail

## – Maintien et Actualisation des Compétences

Référence SF1



### PROGRAMME 2/2

Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation dans l'entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention